

Consentement éclairé et responsable

Pour les personnes de 14-17 ans avec l'accord du parent

Cours sur l'approche à la sensibilisation sur la protection personnelle

- L'inscription de la personne au cours sur l'approche à la sensibilisation sur la protection personnelle confirme que la personne comprends qu'il peut y avoir un risque de blessures, pour soi ou pour les autres, faites de façon accidentelle et involontaire lors des pratiques avec un ou des partenaires.
- La personne a la responsabilité de s'assurer de sa santé et de consulter un médecin au préalable pour son adhésion à la pratique de cette activité.
- Une personne qui a une santé plus fragile et qui participe à ce cours est en accord avec les risques encourus lors des pratiques. La personne doit adapter ses pratiques. Elle comprend et accepte sa responsabilité à cet égard.
- C'est pourquoi le comportement de chaque personne doit être dans le respect de soi et des autres, afin d'éviter tout incident ou accident. Chaque personne est responsable de son comportement.
- De plus, il n'y a aucune garantie infaillible à cette approche sur cette sensibilisation face à une agression réelle.
- Dans son ensemble, à la signature, le parent et son enfant de 14-17 ans confirment et acceptent les risques à cette pratique et en assument leurs pleines responsabilités à tout égard. De plus, il n'y a aucune garantie infaillible à cette approche sur cette sensibilisation face à une agression réelle.

Nom du parent : _____

Signé : _____ Date : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Nom de l'enfant : _____

Signé : _____ Date : _____